



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ [Service Capture - Transport - Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr](mailto:interventions@spa-salon-de-provence.fr)

RAPPORT ACTIVITES 2021 **ASSOCIATION S.P.A. DE SALON DE PROVENCE ET SA REGION**

1) Introduction :

Présentation de la SPA de Salon et sa Région, Refuge et Fourrière et prestataire de 43 communes des Bouches-du-Rhône et de 300.000 habitants.

- L'Association « **Société Protectrice des Animaux (SPA) de Salon et sa Région** » est une **Association Indépendante de type « loi de 1901 »** créée le 14 Mars 1954 pour une durée illimitée par le Salonais Camille Rocquelain, opticien de son état. Elle tient son siège à Salon de Provence, quartier du Talagard au Refuge-Fourrière qui porte le nom de son fondateur. Elle est adhérente de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal (CNDA ex-CNSPA) situé à Lyon.
- Cela fait donc près de 68 années que notre Institution Salonaise s'est donnée pour but de protéger et de secourir les animaux et de participer ainsi à lutter contre les abandons, les mauvais traitements et de favoriser le bien-être et la défense de l'animal dans toute sa globalité.
- Cette œuvre passionnante fait travailler aujourd'hui 15 salariés et 90 bénévoles réguliers, 365 jours par an. Elle comptabilise près de 700 adhérents.
- L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 15 personnes bénévoles au sein duquel un Bureau Exécutif gère et gouverne les affaires au quotidien.
- L'Association organise, dirige et gère un Refuge Animalier et une Fourrière Animalière.
En effet, la « SPA de Salon et sa Région » est le Refuge-Fourrière Animalier de 35 communes du département des Bouches-du-Rhône et de 300.000 habitants (15% de la population totale des Bouches-du-Rhône, avec une capacité de 200 chiens et 100 chats.
Nous avons créé au 1^{er} janvier 2021 le service de Capture et de transport des animaux divagants (et décédés) pour 36 communes, et assurons les service de trappage des chats « errants-libres » à stériliser pour une 20aine de communes.
Nous intervenons en tout sur 43 communes en y assurant tout ou partie des services et des prestations.
- En 2021 nous avons traité le cas de 1171 animaux entrants (1176 en 2020) en plus des 120 à 130 chiens et 50 à 70 chats déjà présents comme « pensionnaires permanents » sur notre Refuge (chenil et chatterie). Nous avons comptabilisé 568 adoptions 2021 (chiens et de chats).
(Cf. annexes « *Mouvement des chats* » et « *Mouvements des chiens* »)
- Ce sont donc 15 salariés qui interviennent chaque jour durant toute l'année pour la capture et le transport des animaux divagants et décédés, pour le trappages des chats « errants-libres » à stériliser, pour le nourrissage, le nettoyage, la désinfection en Fourrière et en Refuge, les soins vétérinaires de tout type (sur le Refuge ou en cabinet), l'entretien des box, de la chatterie, des locaux, des bâtiments, du parc de promenade, du terrain, des lavages en machine de couverture et autres draps, serviettes, la, gestion des déchets organiques et ordures, etc.

1/8



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ [Service Capture - Transport - Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr](mailto:interventions@spa-salon-de-provence.fr)

- Les salariés s'occupent des animaux placés en Fourrière, des reprises de fourrière par les propriétaires, des adoptions des animaux placés en Refuge et de tout le processus légal y étant attaché, des identifications (puces électroniques) des suivis de vaccins, stérilisations et des intervention chirurgicales si nécessaire.
- La plupart des bénévoles (autres que les membres du Bureau Exécutifs) sont spécialisés dans les promenades de chiens du Refuge, dans l'aide apportée à l'entretien de la chatterie, mais aussi dans le soutien au nourrissage, nettoyage et sortie des chiens de catégorie 1 et 2 (loi du 06 janvier 1999).
- Il y a aussi l'administration et la gestion quotidienne du Refuge et de l'Association avec, entre autre, l'administration des adhésions, le règlement des factures, les suivis des courriers, des messages par e-mail, par Messenger et par téléphones. L'accueil téléphonique et la réception physique des visiteurs et des RDV pour adoptions. L'administration et la gestion du site Internet et des réseaux sociaux.
- La Direction du Refuge-Fourrière (un Cadre salarié) s'occupe du management et de l'administration des personnels (paie, planning, recrutement, formation, médecine du travail, contrôle des tâches effectué, suivi des tableaux de bords etc...) sous le contrôle hiérarchique du Président de l'Association.
- Le Président et le Bureau Exécutif sont chargés de la gouvernance, de la gestion administrative et financière de l'Association, des relations extérieures, des contacts avec les diverses administrations et les collectivités locales Région et Département, les Maires et les élus locaux, la Préfecture; des relations avec la presse écrite, la radio, la télévision et les divers partenaires, des relations avec la Préfectures (DDPP), les polices municipales et la police nationale, la gendarmerie, avec notre Avocate.
- Le suivi de la comptabilité et du domaine sociale est assuré par un cabinet d'expertise comptable extérieur.

2) Rapport détaillé des activités de la SPA de Salon et sa Région en 2021

A) Introduction

- Elue depuis le 13 septembre 2019, notre équipe a dû engager rapidement de profondes réformes afin de remettre à flot notre Association qui se trouvait dans une situation catastrophique en terme de finance, et lamentable en terme d'organisation et de gouvernance.
- Afin d'assurer ce « sauvetage » et ces diverses mutations, il a fallu commencer par rétablir les finances de l'Association début 2020. Une augmentation du montant des prestations de fourrière facturées annuellement aux Mairies de toutes nos communes partenaires a donc été mise œuvre en urgence. Anciennement de 0.65 € par habitant et par an depuis 2011, sans qu'aucune augmentation graduelle ne soit intervenue, cette prestation à été facturée 0.98 € par habitant et par ans pour 3 années dès janvier 2020 et ce, à la très grande majorité des communes conventionnée. A daté du 1^{er} janvier 2021, le service de Capture et Transport est facturé dans la grande majorité des cas à 0,35 € par habitant et par an, dans la plupart de nos communes conventionnées, sauf dans les commune ou intercommunalités avec lesquelles nous sommes liées par appel d'offre, et pour lesquels nous facturons à l'intervention. Le service de trappages pour stérilisation des chats « errants-libres » est lui aussi facturé à l'intervention entre 45 et 65 €..
- Nous avons aussi réorganisé les façons de travailler dans le fond et dans la forme : toutes les fiches de postes ont été révisées, l'équipe a été renouvelée en profondeur, des contrats n'ont pas été reconduits, des ruptures conventionnelles ont été signées.

2/8



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ [Service Capture - Transport - Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr](mailto:interventions@spa-salon-de-provence.fr)

Tout cela a permis de réunir et souder l'équipe salariée en place aujourd'hui qui travaille en bonne intelligence, dans une ambiance agréable, **avec un Directeur et un Président très présents, soutenu au quotidien par le Bureau Exécutif** dans le cadre de règles claires et dans le respect mutuel permettant une bonne cohésion d'équipe.

- Pour redresser les finances, l'objectif était bien sûr d'augmenter les recettes, mais aussi de réduire intelligemment les dépenses, cela sans pénaliser d'aucune manière le quotidien des animaux, des salariés, des bénévoles et des visiteurs. Il a donc suffi de continuer à faire cesser les gaspillages comme dans la précédente période et être plus efficace au quotidien. La remise à plat des finances et l'augmentation des recettes grâce à l'augmentation des participations des Mairies et la mise en œuvre de nouveaux contrats y ont largement contribué.

B) Ce qui a été réalisé depuis le 1er janvier 2021

a) Une nouvelle politique bancaire

- En août 2021 nous avons résilié des comptes inactifs et inutiles : Compte Crédit Lyonnais et La Poste
- En octobre 2021, les comptes bancaires de l'Association ont tous été regroupés sur un seul et nouvel établissement bancaire de proximité, le **CREDIT MUTUEL à Salon de Provence**.
- 1 Compte courant = Eurocompte Association Confort ; 1 Livret A = Livret Bleu Association, 1 Compte sur livret = Livret Bleu Triplex
- Transfert des comptes Société Générale sur les comptes Crédit Mutuel (sans pour cela clôturer encore les comptes SG)
- Nous rappelons pour mémoire que depuis notre arrivée à la tête de notre Association, tous les paiements sont effectués par virement, ce qui facilite grandement la gestion des finances, assurent un bien meilleur suivi de l'état des comptes et réduit les frais bancaires.

b) Une politique d'achat, matériels neufs : voitures, climatisations, caméras et divers

- Achat de 2 véhicules neufs supplémentaires pour assurer les services pour le Refuge-Fourrière et la Capture : 1 Partner aménagé par nous-même et 1 Ford Allongé L2H2 pré-aménagé par la société CTAI
- Installation de 3 climatisations réversibles supplémentaires : Infirmerie chiens, infirmerie du 15 et nursery chiens
- Achat du box « luxe » pour notre chienne de garde Kendra (notre Rott-mascotte)
- Le matériel d'atelier, l'outillage et le matériel d'entretien du refuge ont été achetés pour une meilleure efficacité du travail des salariés et bénévoles au quotidien :
 - o Achat d'un autre nettoyeur haute-pression,
 - o Achat de produits professionnels en conformité avec les préconisations des autorités sanitaires pour le nettoyage et la désinfection des lieux de vie des animaux,
 - o Achat de plusieurs outils électroportatifs
 - o Remplacement de tous les cadenas à clé par des cadenas sécurisés, fonctionnement (ouverture et fermeture) en Bluetooth
 - o Achat de 12 cages trappes chats équipées de 12 balises GPS et de 3 cages trappe chiens
 - o Achat de 5 niches en foamlite et aluminium pour les chiens des Clos 1 et 2
 - o Achat d'une débroussailleuse pour le mini-tracteur
 - o Achat d'une combinaison de protection (chien d'attaque)

3/8



SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA REGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ [Service Capture -Transport -Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr](mailto:interventions@spa-salon-de-provence.fr)

- Achat de 1500 stylos publicitaires de divers couleurs (logo et coordonnées) et 170 boites de 4 calissons au couleur de notre Association.
 - Achat de 1000 pochettes pour dossier de communication de notre Association
 - Achat de grilles DIFAC pour le box de Tyson construit chez Madame Caroline Roger (réglés par l'Association en vertu de engagement du Président et du Directeur)
 - Achat d'un fusil hypodermique, d'une sarbacane et tout le matériel nécessaire à la télé-injection avec préalablement la formation et l'habilitation de Philippe GAUTIER et Samantha ISEUX
 - Achat de plusieurs matériels spécialisés pour la fourrière chats et les placements en quarantaine
 - Achat de 3 chauffe-eau neuf pour emplacement du matériel obsolète « indigne »
 - Achat d'une balance au sol neuve pour nos animaux
 - Suppression de l'Internet bas débit et mise en place de la 4 G car il nous est impossible d'avoir la connexion par fibre optique
 - Achat et installation de 14 caméras et de 2 modems 4G ; location de lignes téléphoniques spécifiques pour un certain nombre de ces caméras, sachant que certaines d'entre-elles sont connectées au réseau électrique et au système de « toile » wifi-mesh du Refuge.
 - Achat des Pass Autoroute pour les voitures du service capture
 - Ouverture d'un compte carburant chez Total
 - Changement de compagnie d'assurance avec AXA Miramas et amélioration de tous les contrats d'assurance et de mutuel pour les salariés : assurance des locaux construit pour 1500 M² et non plus 30 m² (sic !), assurance des tous les véhicules en « flottes » en non plus en individuel, amélioration de l'assurance « Protection civile-accidents » des employés et des bénévoles, mise en œuvre de la protection juridique du Directeur et du Président
- Non seulement nous avons amélioré grandement la surface de nos assurances et une meilleurs couverture mutuelle des salariés, mais nous faisons aussi une économie de 6.000 € par an sur l'ensemble de tous ces contrats

c) Une ambitieuse politique d'investissement et de travaux

- Mise en place de 2 portails sécurisés de part et d'autre du passage DFCI
- Changement et installation de 525 mètres linéaires de la clôture du Refuge-Fourrière, sécurisée à 3 mètres de hauteur
- Changement du portillon d'accès au Refuge (petit parking)
- Création et mise en place dans tous les box de la Fourrière et du Refuge du réseau d'évacuation des eau pluviales dans le milieu naturel (obligation légale demandée dans le rapport du contrôle de la DDPP du 31/10/2019).
- Occultation de tous les box des 3 rangées de fourrière, accessibles uniquement aux salariés qui assurent le service public des communes conventionnées (obligation demandée dans le rapport du contrôle de la DDPP du 31/10/2019).
- Création d'une fourrière petits-chiens par le déménagement des box qui étaient situés au bas du Refuge et raccordement aux 2 réseaux d'évacuation (fosse septique, eaux pluviales dans le milieu naturel).
- Travaux de rénovation autour de la fourrière chiens pour l'accueil des futurs des box de fourrière d'attente chiens (24h/24-7j/7), les fourrières d'attente chats restant dans le bas du Refuge à l'emplacement actuel.
- Rénovation et isolation totale de la toiture de la fourrière chat et de la chatterie
- Travaux préalables à l'extension et au doublement de la fourrière chats ; nous avons eu de mauvaises surprises durant ces travaux, ce qui nous a amené à refaire toutes les évacuations des eaux usées du bas du refuge côté bureau et accueil avec l'achat et l'installation d'un seconde fosse septique moderne de 3.000 litres positionnée sur le parking extérieur au Refuge et reliée à l'épandage général.
- Créations de 4 box-placards de rangement entre certains box du chenil pour le stockage du matériel d'entretien (Box matériels employés, box matériel bénévoles , 2 box de rangement pour tondeuse et divers)

4/8



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ [Service Capture - Transport - Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr](mailto:interventions@spa-salon-de-provence.fr)

- En juillet 2021, nettoyage d'une mini-décharge découverte dans le sous-sol du Grand Parc puis installation de l'arrosage intégré et programmé dans ce même Grand Parc.
- Compte tenu du système ingénieux mis en œuvre en 2020 pour l'évacuation des déchets organique et la fosse septique, nous n'avons fait appel que 6 fois à la Société de Curetage en 2021 (la SPGS de Salon) à comparer aux 136 interventions de nos prédécesseurs en 2019 (c'est une économie de 30.000 € par an). Les travaux de réfection total de tous le système ont été programmé pour début 2022 (investissement unique et pérenne de 27.500 €)
- Lancement du permis de construire et refonte total du projet de changement des box anciens, de la construction d'une nouvelle infirmerie et d'un bloc opératoire ; cela avec notre Architecte DPLG, M. Éric BARDIN de Salon de Provence, la Société POLYBOX et M. Jérôme SIBILLE de Marseille et la Société HYDROSOL-Ingénierie M. Jérémy SKRZYPCZAK de Cheval Blanc. Travaux prévu (si tous va bien) septembre 2022

d) Une politique du personnel privilégiant la motivation, la compétence et la pérennité : 14 salariés en 2021, 15 prévus en 2022 (5 emplois pérennes équivalent temps plein créés depuis septembre 2019 par notre équipe.

- **Pour la partie RH-Personnel, « les agents de très bonnes volontés sont toujours là ; les autres de très mauvaises volonté ne sont plus parmi nous ».**
- Les contrats PEC-CUI, dits "Contrats Aidés" par l'Etat, qui permettent de faire des économies significatives sur les charges sociales, ne sont pas des solutions pérennes pour maintenir une équipe efficace et professionnelle au service des animaux
Notre volonté n'est pas de persister indéfiniment dans des emplois précaires, **c'est pourquoi plusieurs de ces contrats ont été passés et seront passés en CDI !**
Nous avons une obligation de résultats, et cela doit passer par une hiérarchie claire, une organisation précise et le respect des règles, mais aussi par une équipe soudée, pérenne, qui travaille dans une ambiance agréable et positive pour que cette positivité se répercute sur le bien-être des animaux dont nous savons la responsabilité chaque jour de l'année.

e) Une ambitieuse politique de communication interne-externe et des partenariats divers

- Le contrat avec l'opérateur téléphonique a été révisé, permettant ainsi une économie conséquente.
- Nous avons reconduit notre accord de partenariat avec l'hebdomadaire du Pays Salonais dès novembre 2020 avec un doublement des parutions (8 sur l'année) et le doublement des distributions que nous devons assurer
« **LE REGIONAL** » (publication hebdomadaire du Pays Salonais créée en 1912).
Nos accords : Un article d'une demi (1/2) page et un encart publicitaire d'un quart (1/4) de page nous sont dédiés tous les mois et demi, en plus de mille trente (1030) journaux offerts que nous nous engageons en contrepartie à les distribuer.
- Le Président, la Secrétaire Générale et le Directeur du Refuge-Fourrière ont participé à une table ronde avec le Député de la 8^{ème} Circonscription des Bouches-du-Rhône, M. Jean-Marc ZULESI, pour discuter d'un projet de loi en faveur de la cause animale. Ces échanges ont été présentés en Commission à l'Assemblée Nationale et ont porté leurs fruits puisque la proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée Nationale à l'unanimité des Députés de toute tendance , après engagement de la procédure accélérée, visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale, n° 326, déposée le vendredi 29 janvier 2021
=====> https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion-eco/l15cion-eco2021035_compte-rendu



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ [Service Capture - Transport - Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr](mailto:interventions@spa-salon-de-provence.fr)

f) Une politique volontariste engagée auprès des Maires des 33 communes conventionnées en 2021 et de tous les élus locaux .

- D'octobre 2020 à février 2021, Le Président de l'Association, accompagné du Directeur de Refuge-Fourrière et du Trésorier, a rencontré tous les Maires, Adjointes, acteurs des Services de Polices Municipales, Nationale et Gendarmeries de chacune des trente-trois (33) communes. Cette démarche n'avait jamais été effectuée par aucun de nos prédécesseurs.
- Les retours ont été très positifs puisqu'un réel dialogue et des relations de confiance se sont instaurées depuis chaque visite. Chaque commune ayant des besoins qui lui sont propres, des conventions « à la carte » sont désormais établies afin de répondre le plus fidèlement à leurs souhaits et à leurs contraintes.
- Les Officiels de chaque Commune partenaire de la SPA de Salon et sa Région ont été invités à visiter le Refuge-Fourrière du Talagard ; ils ont été nombreux à y répondre favorablement.
M. le Maire de Salon de Provence - Conseiller Régional, Nicolas ISNARD, ainsi que M. Claude CUNIN Conseiller Municipal de Salon et Mme. Vassilia ROS Directrice du Service Hygiène, Santé et Environnement de la ville de Salon, les Maires, élus et des représentants de Police Municipale de certaines villes nous ont également rendu visite.
- Ainsi que M. le Député des Bouches-du-Rhône, M. Jean-Marc ZULESI, Député de la 8^{ème} circonscription

Une politique renouvelée, améliorée et efficace pour les adoptions

- Au début de la pandémie de COVID-19 et du confinement décidé le 17 mars 2020, nous avons décidé de maintenir une ouverture sans libre accès au public et le maintien de l'activité des bénévoles, mais sous condition de règles strictes et d'un protocole sanitaire à respecter.
Ces directives strictes comprenaient notamment la fermeture du Refuge-Fourrière en visite libre, mais un accès au public (adoptants et pré-adoptants) uniquement sur rendez-vous pris au préalable. Au final, ce mode de fonctionnement a été grandement bénéfique pour le processus d'adoption des chiens et chats. Pour ce faire, le site Internet a été amélioré et est mis à jour très régulièrement.
Ce mode d'adoption uniquement sur rendez-vous permet des adoptions mûrement réfléchies et ainsi réduit quasiment à néant les retours des animaux (99,8% d'adoptions réussies, l'animal part avec sa famille et ne revient plus « en prison », une merveille !).
- Au sortir du premier confinement au mois de mai 2020, conséquence de la pandémie de COVID-19, un pic de fréquentation du site Internet de la SPA de Salon et sa Région a permis d'atteindre le chiffre époustoufflant de plus de 32 000 visites d'adresses IP uniques (environ 800.000 pages de consultées). Depuis, le chiffre s'est stabilisé à environ 20 à 25 000 visites d'adresses IP uniques par mois, ce qui est tout de même conséquent puisque cela représente de 500.000 à 600.000 pages consultées par mois.
Tous ces points réunis permettent d'affirmer aujourd'hui que ce mode de fonctionnement est le bon et restera donc ainsi pour le plus grand profit de nos « pensionnaires » ; pandémie ou non

g) Une politique de diversification nécessaire : création du service d'Intervention « capture-ramassage-transport » au 1^{er} janvier 2021

- **Au 1^{er} janvier 2021, le Service d'Interventions pour la capture et le transport des animaux en divagation a été créé pour répondre justement aux besoins de diverses municipalités.**
En effet, une société commerciale de fourrière ayant le monopole du service de capture et transport est venue « **empiéter sur notre territoire** ». Nous avons répondu clairement en créant un service pour la capture, le transport, la trappe et la stérilisation des chats « errants-libres » pour 15 communes.

6/8



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ **Service Capture -Transport -Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr**

Ce service complémentaire est appelé à se développer d'ici le 31 décembre 2021 sur toutes les communes actuellement conventionnées pour le service de Fourrière animale.

- Notre solution est donc de proposer un « package complet » avec un interlocuteur unique pour tous les besoins de gestion des chiens et chats en divagation sur les communes partenaires :

Capture, transport, fourrière, refuge, adoptions et enquêtes (+ trappages des chats « errants-libres »). La création de ce service a permis l'embauche d'une nouvelle salariée dès le 1^{er} janvier 2021, comme rejoint d'une seconde « Agent Polyvalente de Régulation Errance Animale » début mai 2021.

h) Une politique d'animation amputée par la crise sanitaire

- Afin de mieux faire connaître les activités de notre Association et du Refuge-Fourrière, mais aussi de favoriser les réservations d'adoptions de nos animaux, sont organisées en temps normal hors contraintes sanitaires, 4 journées portes ouvertes avec diverses animations sur l'année.
- C'est aussi l'occasion pour la presse et les élus locaux de venir à nouveau sur notre Refuge-Fourrière afin d'observer réellement le travail effectué tout au long de l'année par les personnels et les bénévoles, mais aussi pour soutenir l'œuvre d'utilité publique que mène avec passion notre Association de défense de l'animal qui a fêté ses 67 ans le 14 mars 2021.
- Bien sûr, notre Association participe aussi aux « journées du monde associatif » qui se déroulent au mois de septembre dans diverses communes de son territoire d'intervention, à commencer par la ville de Salon de Provence.

3) Conclusion du rapport d'activité 2021

⇒ **Voici donc le détail des principales actions menées durant l'année 2021**

Dès notre arrivée aux responsabilités, le vendredi 13 septembre 2019, notre « lettre de mission » mandaté par l'Assemblée Générale des adhérents de l'Association était en premier lieu de redresser, stabiliser et pérenniser les finances ; mais aussi de redresser, stabiliser et pérenniser les équipes de dirigeants, de salariés et de bénévoles.

Faire au mieux pour assurer un avenir plus serein à tous nos pensionnaires actuels et à venir.

A ce jour le challenge a été relevé et des missions salvatrices, rénovatrices et réformatrices indispensables ont été accomplies et intensifiées en 2021 !

Salon de Provence le 24 mars 2022

Philippe ADAM

Président de la SPA de Salon de Provence et sa Région
president@spa-salon-de-provence.fr

7/8



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

⇒ **Service Capture - Transport - Trappage : 06.49.64.43.17 - interventions@spa-salon-de-provence.fr**

TRANSMETTEZ A LA SPA DE SALON ET SA RÉGION

LEGS
DONATION
ASSURANCE-VIE



Depuis 1954 à Salon de Provence

PERPETUEZ LA TRACE QU'IL
A LAISSÉ DANS VOTRE VIE



DEMANDE D'INFORMATION EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

A renvoyer sous enveloppe affranchie à : La SPA de Salon et sa Région,
Refuge-Fourrière Camille Rocquelain, quartier du Talagard,
13300, Salon de Provence. Tél : 04.90.42.20.77, Email : accueil@spa-salon-de-provence.fr



OUI je souhaite recevoir une information sans engagement de ma part, sur les legs, les donations et les contrats d'assurance-vie

Je souhaite que Philippe Adam Président de la SPA de Salon et sa Région prenne contact avec moi.

Voici mon téléphone (fixe ou portable) :

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Voici mon adresse Email :

_____ @ _____

MES COORDONÉES :

Mme M

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal | _ | _ | _ | _ | Ville _____



Votre interlocuteur
Philippe Adam
Président de la SPA de
Salon et sa Région
Tél : 06.61.92.68.09

Mail : president@spa-salon-de-provence.fr

7/8

Si votre animal venait à être seul, nous prendrions soin de lui.

Refuge et Fourrière Camille Rocquelain
Quartier du Talagard – 13300 Salon de Provence
Association loi 1901 – N°Siret 78277891400021
www.spa-salon-de-provence.fr